

**Programme INTERREG NEXT Italie Tunisie**  
**Projet DEPIST – “Dépistage Efficace et Prévention du cancer : Innovation en Santé Transfrontalière”** Objectif spécifique : OS 4.5, CUP G33C25000280007  
**Avis de Sélection d’un Expert Biomédical**  
**– Association BEDER pour la Citoyenneté et le Développement Équitable (Chef de file)**

**AVIS PUBLIC DE SÉLECTION**

**1. Contexte et objet de l’avis**

Le projet DEPIST – “Dépistage Efficace et Prévention du cancer : Innovation en Santé Transfrontalière” a pour objectif de renforcer la coopération transfrontalière en matière de santé publique entre l’Italie et la Tunisie, en développant des stratégies innovantes de dépistage précoce et de prévention du cancer. Ce projet est financé dans le cadre du Programme INTERREG NEXT Italie–Tunisie.

L’Association BEDER, Chef de file du projet DEPIST, lance la présente procédure de sélection pour le recrutement d’un :

**Expert Biomédical**

(Expert externe – selon la catégorie prévue dans le budget du projet)

L’expert biomédical recruté sera chargé de **définir les spécifications techniques et biomédicales du véhicule et des équipements de l’unité mobile de dépistage**, en conformité avec les normes nationales et internationales, et de contribuer à la structuration des exigences techniques dans le cahier des charges.

**2. Conditions de participation**

- Conditions générales : Citoyens tunisiens jouissant de leurs droits civils et politiques. ; Ne peuvent pas participer les personnes exclues de l’électorat politique actif, licenciées d’une administration publique pour insuffisance persistante, ou interdites d’exercer une fonction publique suite à un jugement définitif.
- Conditions spécifiques : voir Termes de Référence – Annexe 1

**3. Modalités de présentation des candidatures**

Le dossier de candidature, rédigé en français, doit comprendre :

- Proposition technique (méthodologie, compréhension du mandat, planning).
- CV
- Copie du diplôme requis.
- Formulaire de candidature (Annexe 2) dûment rempli et signé.

Envoi électronique uniquement aux adresses : [contact@beder.org](mailto:contact@beder.org) et [chedi.mhedhebi@beder.org](mailto:chedi.mhedhebi@beder.org) ;

Objet du mail : « Candidature – Expert Biomédical DEPIST – [Nom Prénom] »

**Date limite : 30 jours après la publication de l’avis.**

#### 4. Procédure de sélection

La procédure comprend deux étapes :

1. Évaluation documentaire (CV et proposition technique – max. 30 points)
2. Entretien (max. 20 points)

Le détail des critères figure dans la **grille d'évaluation (Annexe 3)**. Le classement final sera établi sur la base du score total (**50 points maximum**).

#### 5. Comité d'évaluation

Le processus sera conduit par un Comité d'évaluation désigné par l'Association BEDER, chargé de :

- Vérifier la recevabilité des candidatures.
- Contrôler la conformité aux critères généraux et spécifiques.
- Évaluer les CV, propositions techniques et conduire les entretiens.

#### 6. Dispositions finales

- Type de contrat : Prestation de services / consultant externe
- Début : à la date de signature du contrat.
- Paiement : selon les modalités prévues dans le budget du projet et la réglementation en vigueur.
- Incompatibilités : le consultant ne pourra cumuler ce contrat avec d'autres fonctions incompatibles dans le cadre du programme.
- Protection des données : les données transmises seront traitées conformément à la Loi tunisienne n°2004-63 sur la protection des données et, le cas échéant, au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) pour les besoins du programme INTERREG NEXT.

#### 7. Publicité

Le présent avis sera publié :

- sur le site internet de BEDER (<https://beder.org/>)
- sur le site officiel du Programme Italie–Tunisie ([www.italietunisie.eu](http://www.italietunisie.eu)).

#### Annexes

- Annexe 1 – Termes de Référence (TdR)
- Annexe 2 – Formulaire de candidature
- Annexe 3 – Grille d'évaluation

Pour l'Association BEDER,  
Dr. Aslam SOULI, Vice-président

